

COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

LIGUE
HAUTS DE FRANCE



FEDERATION FRANCAISE

Président du Comité du Nord
Madame Delphine MISZTAL

06.87.42.96.29
✉ delphine.misztal@cdntt.fr

ORCHIES, le 26 Août 2026

Aux Associations ayant des équipes en
Championnat départemental seniors et jeunes
pour la Saison 2026-2027

Information :

A la Présidente du Comité du Nord
aux Membres du Comité du Nord
aux Coordonnateurs des Districts
au Responsable Technique Nord
au Président de la C.S.R.
au Secrétariat de la Ligue Hauts de France

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La Commission Sportive Nord vous prie de prendre connaissance des consignes, choix départementaux et annexes actualisés pour le Championnat par équipes 2026/2027. Les consignes générales de la Commission Sportive Régionale sont également applicables, celles du Comité du Nord ne concernant que l'application des règlements fédéraux par rapport aux choix départementaux pour les équipes disputant le Championnat par équipes départemental seniors et jeunes.

Au titre de cette saison 2026/2027 vous trouverez un document « Préambule » reprenant les changements réglementaires par rapport à la saison 2025-2026 ou en rappel de changements intervenus la saison dernière. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance dès à présent et à en informer vos licencié(e)s quant à leur application.

Il est rappelé que l'utilisation des feuilles de rencontre ou de la feuille GIRPE est obligatoire (une photocopie peut être utilisée pour la composition des équipes exemptes ou de feuille de rencontre) et que la répartition après la rencontre se fait comme repris sur le document « Préambule » cité ci-dessus.

Changement du GIRPE : à télécharger GIRPE V2 - Version 2.2.3 (voir sur le site FFTT ou www.fftt.com/girpe/).

RAPPEL :

*(En cas d'annotation au verso du 1er volet de la feuille (pour incident, arrêt de la rencontre, blessure, carton, ...)
une copie du 1er volet (recto et verso) est à envoyer au secrétariat du Comité du Nord de Tennis de Table - contact@cdntt.fr
(le 2ème volet est à remettre au club adverse). Les 2 clubs doivent garder leur feuillet que pourra leur réclamer la CSN)*

Bonne saison sportive.

Le Secrétaire Général
du Comité du Nord
Michel DORCHIES

Le Président de la C. S. N.

Bruno REVEL